

**Concours de nouvelles :**  
**Prix littéraire Marguerite de Valois**  
**- Troisième édition -**

**Règlement du concours**

**Article 1 : objet du concours**

L'organisateur du concours littéraire est le **lycée Marguerite de Valois d'Angoulême**. Ce concours a pour but de susciter le goût de l'écriture, de valoriser la créativité des élèves et de rendre hommage à **Marguerite de Valois**, femme de Lettres, auteur de nouvelles et protectrice des arts. Les dates d'ouverture et de clôture du concours sont les suivantes :

**2 décembre 2013 - 11 avril 2014**

**Article 2 : conditions du concours**

Ce concours individuel est ouvert à tout lycéen et à tout collégien de l'Académie de Poitiers. Il est constitué de deux catégories, une catégorie collège et une catégorie lycée et consiste en l'écriture d'une nouvelle. **Le sujet de la nouvelle est libre** mais celle-ci devra impérativement :

- Mettre l'accent sur **un personnage féminin, aux valeurs humanistes**.
- Reprendre à une place indéterminée et en l'intégrant au récit le passage suivant extrait de *L'Heptaméron* (Quatrième journée, Trente troisième nouvelle), œuvre de Marguerite de Valois. Ce passage, imposé par le Comité de rédaction du concours, ne sera ni tronqué, ni modifié :

***La peur et l'ignorance nuisent***

- Porter **un titre**.
- Être inédite et l'auteur s'engage à en être le créateur exclusif. En cas de plagiat, l'auteur devra en assumer seul toute la responsabilité.

Rappel : la nouvelle est un écrit court et intense qui présente des personnages peu nombreux, comporte une dramatisation et offre une fin originale et déroutante respectant toutefois la cohérence du récit.

**Article 3 : exigences du concours**

Les nouvelles proposées devront se présenter ainsi :

- Format de page A4
- Police de caractère: Times New Roman
- Grandeur de caractère : Corps 12 ou 14

- Des marges sont nécessaires pour faciliter le travail du Comité de lecture.
- La nouvelle ne pourra pas **excéder 6 pages**.
- Chaque élève ne peut envoyer qu'**une seule nouvelle**.
- Les feuilles seront écrites en recto et numérotées.
- La nouvelle ne comportant **aucun signe d'identification**, sera accompagnée d'une feuille de papier précisant le nom, le prénom, la classe et l'établissement du candidat.
- Les nouvelles seront conservées à la Médiathèque du lycée Marguerite de Valois pour lecture sur place et pourront être diffusées avec l'autorisation de leur auteur.
- **Les élèves s'engagent à lire et à respecter les conditions du concours.**

Les nouvelles devront parvenir au lycée Marguerite de Valois à l'adresse suivante, avant **le 11 avril 2014** (date impérative)

**Concours de nouvelles  
Prix littéraire Marguerite de Valois  
Rue Louise Lériget  
CS 52324  
16023 Angoulême Cédex**

#### **Article 4 : Le Comité de lecture**

Le comité de lecture, composé de personnels de l'Education nationale (Professeurs, Personnels de Direction...), de libraires et d'un écrivain se réunira afin de décerner les prix. Le classement des nouvelles sera effectué suivant les critères suivants:

- Respect des conditions du concours
- Choix du sujet et intérêt du récit
- Caractère personnel et travaillé du style (Les élèves participants sont invités à relire attentivement leur texte avant de l'adresser au Comité de lecture afin d'en corriger les fautes de langue (orthographe, conjugaison, syntaxe) éventuelles.

#### **Article 5 : le prix**

Le prix littéraire Marguerite de Valois sera décerné par le jury à la nouvelle distinguée, dans chacune des deux catégories (Collège / Lycée). Il sera également remis un prix aux deuxième et troisième lauréats dans les deux catégories. La proclamation des résultats du concours aura lieu lors de la remise des prix, courant mai 2014. Chaque participant sera informé individuellement.